



**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du
JEUDI 1^{er} JUILLET 2021 à 19 h 00
Salon d'honneur de l'Hôtel de Ville**

**OBJET : D4 - Musée des Cordeliers - Lancement du programme Graines d'artistes
Edition 2021-2022 - Demandes de subvention**

Date de convocation : 25 juin 2021

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24

Françoise MESNARD, Maire, Cyril CHAPPET, Myriam DEBARGE, Matthieu GUIHO, Natacha MICHEL, Jean MOUTARDE, Marylène JAUNEAU, Philippe BARRIERE, Mathilde MAINGUENAUD, Adjointes ;

Anne DELAUNAY, Jean-Marc REGNIER, Jocelyne PELETTE, Anne-Marie BREDECHE, Pascale GARDETTE, Catherine BAUBRI, Patrice BOUCHET, Gaëlle TANGUY, Michel LAPORTERIE, Fabien BLANCHET, Houria LADJAL, Médéric DIRAISON, Julien SARRAZIN, Micheline JULIEN, Ludovic BOUTILLIER, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ayant donné pouvoir : 2

Jean-Louis BORDESSOULES à Cyril CHAPPET ; Denis PETONNET à Mme la Maire

Absents excusés : 2

Sandrine RONTET-DUCOURTIOUX ; Hénoc CHAUVREAU

Absent : 1

Patrick BRISSET

Présidente de séance : Françoise MESNARD, Maire

Secrétaire de séance : Jean-Marc REGNIER

Mme la Maire constate que le quorum (10) est atteint (article 8 de loi n° 2021-689 du 31 mai 2021 relative à la gestion de la sortie de crise sanitaire) et ouvre la séance.

Hôtel-de-Ville - BP 10082
17415 Saint-Jean-d'Angély cedex
Tél. : 05 46 59 56 56
Fax : 05 46 32 29 54
www.angely.net

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20210701-
2021_07_D4-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 5 juillet 2021
Affiché le 5 juillet 2021

N° 4 - Musée des Cordeliers - Lancement du programme Graines d'artistes Edition 2021-2022 - Demandes de subvention

Rapporteur : M. Cyril CHAPPET

Dans le cadre de l'année scolaire 2021-2022, le musée des Cordeliers et la médiathèque de Saint-Jean-d'Angély lancent la 11^{ème} édition du programme d'éducation artistique et culturelle « Graines d'artistes », à destination du public scolaire des Vals de Saintonge.

Une artiste de Land Art, Sylvie Forcioli, une danseuse-comédienne-chanteuse et metteuse en scène, Christine Knaub, ainsi qu'une auteure-compositrice-interprète et réalisatrice de clips en stop-motion, Philomène, ont été sélectionnées pour accompagner 13 classes de 9 établissements scolaires du territoire (3 de Saint-Jean-d'Angély et 6 de Vals de Saintonge Communauté). Ensemble, artistes, enseignants et élèves découvriront les établissements culturels de la ville et imagineront en classe un projet artistique sur le thème « Respirer ». En mai 2022, un mini-festival réunira les enfants qui se présenteront mutuellement leurs créations. Une soirée-rencontre avec chacune des artistes dans les établissements culturels angériens, ouverte à tous, ponctuera l'année. Nouer un lien avec les EHPAD locaux sous forme d'ateliers ou de temps d'échange est également demandé aux participants.

Accompagné financièrement jusqu'ici par l'État (DRAC Nouvelle-Aquitaine), Vals de Saintonge Communauté et l'association ADAM (Association pour le Développement des Animations au Musée), le programme s'inscrit cette année dans le cadre de l'appel à projet PACTE 3 proposé par la Délégation Académique à l'Action Culturelle et la Direction Régionale des Affaires Culturelles Nouvelle-Aquitaine. Une aide supplémentaire est demandée au Département de la Charente-Maritime.

Le budget nécessaire à la réalisation de « Graines d'artistes » 2021-2022, d'un montant prévisionnel de 14 600 €, est inscrit pour partie sur le BP 2021 du musée des Cordeliers, et sera inscrit pour autre partie sur le BP 2022 du musée. Il se décompose comme suit :

Coût du projet	Financements du projet
<u>Dépenses Ville de Saint-Jean-d'Angély</u>	Participation forfaitaire en nature des classes : 1 350 €
Honoraires artistiques : 12 000 €	Ville de Saint-Jean-d'Angély : 2 750 €
Achat de matériel : 500 €	Vals de Saintonge Communauté : 3 000 €
Communication : 250 €	Département de la Charente-Maritime : 1 000 €
<u>Dépenses prises en charge par les écoles</u>	DRAC Nouvelle-Aquitaine : 6 000 €
Fournitures de base et déplacements : 1 350 €	Mécénat en nature ADAM : 500 €
<u>Dépenses prises en charge par ADAM</u>	Total : 14 600 €
Achat de matériel : 500 €	
Total : 14 600 €	

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20210701-
2021_07_D4-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 5 juillet 2021

Affiché le 5 juillet 2021

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la réalisation du programme d'éducation artistique et culturelle « Graines d'artistes » pour un montant prévisionnel de 14 600 € ;
- d'approuver la demande d'aide financière à Vals de Saintonge Communauté pour un montant de 3 000 € ;
- d'approuver la demande d'aide financière au Département de la Charente-Maritime pour un montant de 1 000 € ;
- d'approuver la demande d'aide financière à l'État pour un montant de 6 000 € ;
- d'autoriser Mme la Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

Le Conseil municipal, après délibération,

ADOpte les propositions de M. le Rapporteur, à l'**unanimité des suffrages exprimés (26)** :

- **Pour : 26**
- **Contre : 0**
- **Abstention : 0**
- **Ne prend pas part au vote : 0**

**Pour extrait conforme,
La Maire,
Conseillère régionale,**

Signé

Françoise MESNARD

**TÉLÉTRANSMIS AU
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ**
sous le n° 017-211703475-20210701-
2021_07_D4-DE
Accusé de réception Sous-préfecture
le 5 juillet 2021
Affiché le 5 juillet 2021

Cette décision pourra faire l'objet d'un recours administratif ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.